

FAITS MARQUANTS DE LA CONFÉRENCE SUR LES OCÉANS: MARDI, 6 JUIN 2017

Mardi, la plénière a poursuivi le débat général. Deux dialogues de partenariat ont abordé: la gestion, protection, conservation et réhabilitation des écosystèmes marins et côtiers; et la réduction et la lutte contre l'acidification des océans.

PLÉNIÈRE

Le Prince Albert II de Monaco a évoqué, entre autres mesures, une interdiction des plastiques à usage unique, et le partenariat de Monaco avec le Secrétariat du Programme environnemental pour la région Pacifique (SPREP) visant à renforcer la résilience face à l'acidification des océans. Le Vice-Président Vincent Meriton, Seychelles, s'est engagé à mettre en œuvre la planification spatiale marine (PSM), à protéger 30% de la ZEE des Seychelles, et à rejoindre l'Initiative pour la transparence de la pêche. Le Premier ministre Tuilaepa Aiono Sailele Malielegaoi, Samoa, a mis en exergue des engagements relatifs à la gestion communautaire de la pêche et sur l'initiative Oceans Voyage pour raviver l'héritage de voyage maritime du pays. Le Premier ministre adjoint Didier Reynders, Belgique, a signalé la promesse de don de son pays à hauteur de 100 000 € pour soutenir l'initiative Global Ghost Gear.

L'INDONÉSIE a signalé son engagement à réduire les débris de plastique en mer de 70% dans les huit prochaines années, et a annoncé une stratégie de gestion des déchets d'1 milliard USD. Le COSTA RICA a souligné son intention de protéger 10% des zones marines et côtières, de réguler la pêche, de protéger les tortues marines, et de remplacer les plastiques. L'ISLANDE a annoncé qu'elle établira un règlement de contrôle des prélèvements sur les stocks importants de poisson, et pour la réduction de l'acidification des océans.

La BARBADE a évoqué son intention de renforcer la gestion côtière intégrée, d'améliorer la gestion des risques y compris les risques climatiques, et de participer aux systèmes de surveillance des navires de pêche. KIRIBATI a souligné la désignation de la totalité de sa ZEE comme sanctuaire de requins, la désignation de 11% de sa ZEE comme zone de frai du thon, et la création d'AMP à base communautaire et communale. CHIPRE a signalé les travaux de la Convention sur la diversité biologique (CDB) concernant les AMP. La NOUVELLE-ZELANDE a annoncé une contribution de 54 millions USD pour lutter contre la pêche INDNR et gérer la

pêche dans le Pacifique. Le MOZAMBIQUE a noté que son plan quinquennal de développement est aligné sur le Programme 2030, avec un accent sur l'ODD 14.

La SUÈDE a évoqué ses engagements en matière: d'atténuation des changements climatiques, notamment un engagement à atteindre la neutralité des émissions de dioxyde de carbone en 2045; de déchets en mer, y compris une interdiction des micro-plastiques; et de participation à l'initiative concernant les débris dans l'Arctique. La JAMAÏQUE s'est engagée à augmenter la couverture des AMP de 13,5% à 15,5% d'ici 2019 et à adopter un cadre de gouvernance renforcé pour les AMP d'ici 2020. L'AFRIQUE DU SUD a mis en lumière son engagement en matière de recherche scientifique dans l'Antarctique et annoncé son intention de désigner 22 nouvelles AMP. Le CAP VERT a mis en exergue sa Charte sur l'économie et la croissance bleues. La THAÏLANDE a attiré l'attention sur les efforts régionaux pour bloquer la vente des poissons issus de la pêche INDNR. Le MAROC a souligné son engagement relatif à l'Initiative Blue Belt visant à stimuler la pêche durable et la résilience côtière. Le BELIZE a annoncé son intention d'augmenter le nombre de zones de non pêche d'ici 2020.

L'Équateur, au nom du G77/CHINE, a appelé à un partenariat mondial pour aider les pays pauvres à mettre en œuvre l'ODD 14, y compris par la mobilisation de ressources, le renforcement des capacités, le transfert de technologies et le partage des connaissances. Le QATAR a suggéré d'établir les « étapes post-conférence » pour déterminer la nécessité d'un nouvel instrument sur la conservation des océans en général.

ISRAËL a rapporté le traitement de 95% des eaux usées; s'est engagé à réduire la pollution marine de 80% d'ici à 2017 par rapport au niveau de 2012, et à augmenter les AMP de 1 à 3%; et a offert de partager des technologies d'adaptation. Les ÎLES SALOMON ont appelé au partage des charges en matière de conservation des océans, et à mettre en œuvre les Critères et directives de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et de l'UNESCO relatifs au transfert de technologies marines. L'ESTONIE a souligné la mise au point de technologies de suivi de la pollution marine. Les ÉMIRATS ARABES UNIS ont rapporté une augmentation de 17% du couvert de mangroves entre 1990 et 2015.

La ROUMANIE a estimé que les politiques de « réduction, réutilisation et recyclage » sont des composantes clés de la protection du milieu marin. L'IRLANDE s'est engagée à interdire

la vente et la fabrication de microbilles dans l'industrie cosmétique et dans d'autres secteurs; et a annoncé une contribution de 1 million USD pour renforcer les capacités des PMA en matière statistique. Le Portugal a souligné son engagement à protéger au moins 14% de ses zones marines et côtières, et a mis en exergue les interconnexions entre les ressources marines, la recherche-développement, et la santé humaine; et a offert d'accueillir une conférence de suivi sur les océans en 2020. La RÉPUBLIQUE DOMINICAINE a souligné la protection de plus de 30% de ses zones côtières et marines.

La TANZANIE a signalé le suivi intersectoriel au niveau national de la mise en œuvre et de la mise en application de l'ODD 14, ainsi que des approches régionales, dont la PSM. Le SÉNÉGAL a souligné la restauration des habitats et l'adaptation de la pêche aux changements climatiques. Les ÎLES MARSHALL ont appelé à un engagement politique plus profond, en signalant les fardeaux issus de la seconde guerre mondiale, de la guerre froide et de l'ère des essais nucléaires; et a remercié les pays qui « maintiennent leur ferme engagement » envers l'Accord de Paris.

Les TONGA se sont engagées à dédier 30% de leur ZEE aux AMP à des fins de restauration et de conservation; et ont appelé à lancer les négociations intergouvernementales sur la BADJN en 2018. SAINTE LUCIE a appelé au partage d'informations et à une innovation adaptée aux besoins des plus vulnérables pour la mise en œuvre intégrée des ODD. Le DANEMARK a mis en exergue: l'économie circulaire; le rôle des connaissances traditionnelles et de peuples autochtones et communautés locales dans la conservation et l'utilisation durable; et le rôle des femmes dans la mise en œuvre de l'ODD 14.

Le KAZAKHSTAN a appelé à affronter collectivement les défis environnementaux dans les mers d'Aral et Caspienne. La FRANCE s'est engagée à élargir sa protection des zones côtières. L'Italie a souligné: la réduction de l'utilisation de sacs plastiques non biodégradables de 50%; la mise en place de deux nouvelles AMP pour atteindre 20% de couverture d'AMP dans ses eaux; et le financement de la réunion d'un groupe d'experts sur l'Objectif 11 d'Aichi dans le cadre de la CDB. L'AUTRICHE a souligné: la mobilisation de toutes les parties prenantes; la réduction de l'utilisation de sacs plastiques de 25%; et la mise en place d'incitations financières pour la réduction des décharges nuisibles dans les cours d'eau. La NORVÈGE a annoncé un nouveau programme de développement visant à combattre les déchets et les micro-plastiques en mer, et a mis en exergue son nouveau navire de recherche visant à promouvoir la gestion rationnelle de la pêche. Le Secrétariat du Commonwealth s'est engagé à soutenir ses pays membres vulnérables dans leur transition vers une économie bleue.

DIALOGUE DE PARTENARIAT 2: ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS

Le Co-Président Tommy Remengesau, Président de Palaos, a mis en exergue la décision de son pays de désigner 80% de ses eaux en zone de non pêche; et a mis en avant le besoin de mécanismes de financement accessibles aux PEID et aux PMA. La Co-Présidente Silvia Velo, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'environnement, du territoire et de la mer, Italie, a mis en lumière la contribution de l'Initiative 10x20 à l'amélioration de la couverture géographique des AMP; et a annoncé la volonté d'augmenter le soutien italien

à l'économie durable axée sur les océans. La Modératrice Martha Rojas-Urrego, Secrétaire générale de la Convention Ramsar sur les terres humides, a souligné le rôle critique des écosystèmes côtiers dans toute avancée réalisable sur de multiples ODD.

Lin Shanqing, Administration d'État sur les océans, Chine, a mis en exergue l'approche intégrée de son pays pour relier entre elles les mesures de suivi et de contrôle de la pollution d'origine marine et terrestre, ainsi qu'un système de paiement pour l'utilisation de ressources marines afin d'assurer la durabilité financière des mesures de conservation. Signalant que la mise en œuvre de la CDB peut éclairer la mise en œuvre de l'ODD 14, Cristiana Paşca Palmer, Secrétaire exécutive de la CDB, a souligné: que l'Objectif 11 d'Aichi est pratiquement atteint (10% des zones marines et côtières placées sous protection à travers des systèmes d'AP d'ici 2020); l'élaboration de politiques axées sur la science; la cohérence politique; et l'engagement des parties prenantes, notamment les communautés locales, pour une mise en œuvre synergique.

Cyrie Sendashonga, Groupe des programmes et des politiques, UICN, a évoqué les leçons apprises, notamment: identifier des moyens de subsistance alternatifs à partir d'une compréhension holistique des biens et services issus des écosystèmes; soutenir l'autonomisation des communautés par un financement et une gouvernance favorables à l'inclusion; et utiliser les partenariats pour le dialogue et l'apprentissage, sans imposer une vision particulière du monde. Jake Rice, Fisheries and Oceans Canada, a décrit les difficultés pour mesurer les progrès accomplis: une information scientifique limitée sur les océans; l'intégration des savoirs traditionnels dans la planification et l'évaluation; la distribution inéquitable des avantages et des coûts de la gestion marine et de l'économie bleue; et la participation des parties prenantes potentiellement touchées.

Henry Puna, Premier ministre des Îles Cook, a annoncé la désignation imminente de la ZEE de son pays dans sa totalité comme parc marin à usages multiples, y compris 16% en tant qu'AMP; et la soutenu la mise en place d'un fonds bleu pour soutenir les actions de conservation. Tuilaepa Lufesoliai Neioti Aiono Sailele Malielegaoi, Premier ministre de Samoa, a décrit l'approche de son pays concernant la participation des parties prenantes dans l'élaboration, entre autres, des politiques de gestion de la pêche et des déchets.

Les ÉMIRATS ARABES UNIS ont annoncé qu'ils organiseront un segment sur les océans lors du Sommet gouvernemental mondial de 2018. La SUÈDE a mis en exergue une couverture d'AMP de 13,6% de ses eaux, et a souligné les efforts continus dans l'amélioration de la représentativité écologique, la connectivité et la gestion efficace des AMP.

Le SAINT-SIÈGE a appelé à prendre des mesures réglementaires solides pour améliorer les moyens de subsistance des communautés dépendantes du milieu marin, à mettre en place des incitations fiscales, à éliminer les subventions et crédits nuisibles en faveur des investissements écologiquement rationnels. La POLYNÉSIE FRANÇAISE a attiré l'attention sur son réseau d'aires marines éducatives gérées par des écoliers. Les TONGA ont signalé leurs difficultés à tenir leur engagement de désigner 30% de sa ZEE comme AMP, ainsi que l'absence de mécanismes durables de financement. La FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO a estimé prioritaire: de créer de nouvelles AMP pour

atteindre l'Objectif 11 d'Aichi; de soutenir les études scientifiques dans les AMP; et de mettre en place des mécanismes durables de financement pour la gestion des AMP récemment établies.

Le TIMOR LESTE a rapporté les AMP cogérées sur la base des valeurs culturelles et des connaissances scientifiques des communautés, en signalant le rôle de la législation nationale pour la mise en œuvre de l'ODD 14. La GRENADINE a rapporté un plan directeur de l'économie bleue qui a été transformé en un prospectus d'investissement durable, et a évoqué l'Initiative Caribbean Challenge menée conjointement entre le gouvernement et le secteur privé. La COLOMBIE a évoqué les AMP, la restauration des écosystèmes marins, les projets relatifs au carbone bleu, et l'adaptation axée sur les écosystèmes. La FRANCE a souligné les progrès accomplis dans la mise sous protection de 32% de ses eaux marines et de 55% des mangroves d'ici 2021, et a exprimé son soutien à l'Alliance Ocean and Climate Initiatives.

L'UNESCO a évoqué la PSM, avec une feuille de route conjointe présentée à la Commission européenne pour accélérer les processus de PSM au niveau mondial, ainsi que la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. L'UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DEMOCRATES a mis en exergue la contribution de l'aquaculture à la diversification des revenus des communautés locales, y compris les femmes, et à l'autosuffisance alimentaire.

Les SEYCHELLES ont rapporté la récente introduction d'une interdiction d'importation d'articles à usage unique tels que les couverts en plastique et les verres en polystyrène. Les PHILIPPINES ont souligné l'adoption d'une approche de gestion des crêtes aux récifs et ont attiré l'attention sur: le besoin d'un environnement scientifique-politique propice; et le besoin d'instruments financiers et institutionnels fiables. La COMMUNAUTÉ PACIFIQUE a souligné l'importance de transfert de données et de connaissances en soulignant que les îles du Pacifique sont en train de faire plus qu'il ne leur incombe.

Le CANADA a rappelé son engagement à protéger 5% de ses zones marines et côtières d'ici la fin 2017, suivant une approche axée sur la science. Le TOGO a mis en exergue sa gestion intégrée des milieux marins et côtiers, ainsi que les défis liés à l'érosion côtière. Le SRI LANKA a attiré l'attention sur son réseau d'aires sous gestion spéciale, et sur la mise en place de nouvelles AMP à partir d'une approche multipartite.

Le NÉPAL a souligné les liens entre les océans et les zones de chalandise élargie, et a mis en exergue le besoin d'ouvrir des opportunités de partenariats dédiés pour les pays sans littoral. L'ÉGYPTE a rappelé les décisions de la Conférence des Parties (CdP) à la CDB concernant l'intégration de la problématique de la biodiversité dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et le tourisme, et les futurs travaux d'intégration dans d'autres secteurs à la CdP 14. Le BRÉSIL a signalé la proposition d'établir un sanctuaire à baleines dans l'Atlantique Sud, émise à la Commission baleinière internationale, comme une opportunité de partenariat pour la cible 14.2 (gestion durable des écosystèmes). L'ALLEMAGNE a soutenu: un réseau mondial d'aires protégées terrestres et côtières pour un partage équitable des avantages à tous les niveaux, y compris le niveau local; et la convocation d'une conférence intergouvernementale pour la conclusion rapide des négociations sur l'IJC relatif à la BADJN.

L'organisation OCEAN SANCTUARY ALLIANCE a évoqué une déclaration de consensus scientifique sur les facteurs permettant d'accentuer l'efficacité des AMP, et a rapporté de nouvelles recherches scientifiques démontrant que les « réserves marines sont également des réserves climatiques ». Le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) a souligné le rôle des océans en bonne santé dans la réduction de la pauvreté, en signalant que 29 initiatives du PNUD ont été incluses dans le fichier des engagements volontaires. L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI) a mis en exergue les programmes de renforcement des capacités en matière de contrôle de la pollution et d'énergies renouvelables. Le WWF INTERNATIONAL a attiré l'attention sur ses principes relatifs à l'économie bleue durable. L'organisation PARTENARIATS POUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES MERS D'ASIE ORIENTALE (PEMSEA) s'est engagée à élargir de 25% la gestion intégrée des milieux marins et côtiers dans la région d'ici 2021. En conclusion du dialogue, le Co-Président Remengesau a instamment demandé la mise en place d'un fonds bleu et la désignation de champions des océans.

DIALOGUE DE PARTENARIAT 3: ACIDIFICATION DES OcéANS

Le Co-Président Prince Albert II de Monaco a souligné les menaces que pose l'acidification des océans aux espèces marines, en soulignant l'importance de la régénération des eaux touchées et du développement de la résilience des espèces pour leur survie. Le Co-Président Agostinho Mondlane, Ministre de la mer, des eaux intérieures et de la pêche, Mozambique, a expliqué comment l'acidification des océans entrave les efforts du Mozambique pour générer des moyens de subsistance alternatifs axés sur la mariculture pour les communautés côtières. Les deux Co-Présidents ont souligné l'importance de l'Accord de Paris pour atténuer l'acidification des océans.

Petteri Taalas, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a expliqué le lien entre le CO₂ atmosphérique et l'acidification des océans. Signalant que l'acidification des océans se poursuivra pendant au moins 60 années même si les émissions de CO₂ diminuent rapidement, il a souligné l'impératif en termes d'adaptation. Carol Turley, Plymouth Marine Laboratory, Royaume-Uni, a souligné la façon dont la science a permis d'améliorer la compréhension du phénomène d'acidification des océans, en signalant que, s'il est bien sûr prioritaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), il est également nécessaire de réduire d'autres facteurs de stress environnemental, tels que la pêche non durable.

David Osborn, des Laboratoires environnementaux de l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA), a décrit les applications de la recherche nucléaire et isotopique dans l'étude de l'acidification des océans, et a évoqué le Centre de coordination internationale sur l'acidification des océans. Rahanna Juman, de l'Institut des affaires maritimes de Trinité-et-Tobago, a mis en exergue la vulnérabilité spécifique des PEID à l'acidification des océans, et les difficultés rencontrées dans l'accès au financement climatique; et a recommandé de renforcer la capacité en matière de recherche sur l'acidification des océans, notamment à travers des partenariats et des réseaux régionaux. Le Cardinal Turkson, du

Saint-Siège, a évoqué des principes utiles pour la lutte contre les changements climatiques et l'acidification des océans, notamment: l'éducation pour une citoyenneté écologique; le principe d'« écologie intégrale », qui assure que les êtres humains se considèrent comme partie de l'environnement; et une approche intégrée des solutions aux changements climatiques apte à inspirer une « motivation morale » pour agir contre l'acidification des océans.

Au cours de la discussion, Enele Sopoaga, Premier ministre de Tuvalu, a décrit les stratégies locales d'adaptation visant à combattre l'acidification des océans, y compris la désignation d'AMP et la protection des concombres marins, qui digèrent le CO₂. L'ISLANDE a évoqué les incitations à l'élimination des industries lourdement polluantes, et a appelé les autres pays à suivre cet exemple. La BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT s'est engagée à générer des soutiens pour les projets relatifs aux changements climatiques et pour le développement de l'économie bleue dans les PEID avec un investissement de 100 milliards USD.

Le Président Tommy Remengesau, Palaos, a souligné le rôle des AMP pour la restauration et la résilience des environnements marins et côtiers, et a appelé les participants à mettre en œuvre l'objectif de l'UICN de protection de 30% des océans au niveau mondial. ZERO VISION TOOL a évoqué sa méthode collaborative destinée à soutenir la vision de la Commission européenne d'une industrie maritime avec un impact zéro sur l'eau et l'air. L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM) a rapporté des déplacements de population induits par les changements climatiques, en suggérant le développement des bonnes pratiques migratoires comme approche d'adaptation. PEACEBOAT a rapporté les progrès accomplis dans la construction d'un éco-navire efficace du point de vue énergétique, qui réduit les émissions de 40%, et a appelé l'industrie maritime à intensifier les efforts pour bâtir des navires plus écologiques.

L'UICN a rappelé son travail prioritaire sur la communication des constats scientifiques aux décideurs et aux autres parties prenantes non académiques; et a instamment invité à lutter contre l'acidification des océans, et contre la désoxygénation et le réchauffement des océans. La CHAMBRE INTERNATIONALE DE LA MARINE MARCHANDE a rappelé la cible fixée par l'industrie de réduire de 50% des émissions de CO₂ par tonne/km par rapport aux niveaux de 2008; et a annoncé qu'elle lancera un appel en faveur d'un accord dans le cadre de l'OMI pour maintenir les émissions annuelles de CO₂ du secteur en deçà des niveaux de 2008 et pour les réduire d'ici 2050.

La NOUVELLE-ZÉLANDE a rappelé le versement de 1,8 millions NZD à son partenariat avec le SPREP pour stimuler la résilience des îles du Pacifique à l'acidification des océans et a exprimé l'espoir que d'autres pays se joindront à elle pour financer ce partenariat. VANUATU a exprimé une mise en garde sur le fait de « tourner le dos » au principe de responsabilités communes mais différenciées (RCMD); et a souligné le besoin d'une « approche océanique unique » qui ne laisse aucun océan régional pour compte, ainsi que le caractère critique des partenariats pour développer la capacité des PEID à conduire des recherches sur l'acidification des océans.

Le CENTRE SCIENTIFIQUE DE MONACO a décrit son approche interdisciplinaire pour promouvoir la recherche sur l'acidification des océans. L'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR COMBATTRE L'ACIDIFICATION DES Océans a

souligné ses objectifs de prendre des mesures significatives, d'améliorer la sensibilisation et de développer les soutiens pour combattre l'acidification des océans. La OCEAN FOUNDATION a réitéré son engagement volontaire de former des chercheurs scientifiques de niveau débutant et intermédiaire pour leur participation au suivi de l'acidification des océans, et pour la combattre avec des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.

La FINLANDE a annoncé un engagement volontaire conjoint avec la Suède et le Canada sur le projet d'outils pour le réseau d'AMP de l'Arctique, visant à soutenir le développement du réseau d'AMP et à promouvoir la résilience des écosystèmes marins de l'Arctique. La FRANCE a mis en lumière les résultats de l'expédition Tara Pacific dans l'étude de la biodiversité des récifs coralliens touchés par les changements climatiques, et a déploré un taux de mortalité de 15% des récifs coralliens dans les 15 pays étudiés. Les ÉTATS-UNIS ont évoqué leur engagement à renforcer le suivi de l'acidification des océans au niveau mondial, y compris par la formation dans les pays en développement, l'élargissement des flux de données, et un programme de tutorat. L'ARGENTINE a appelé à la collaboration régionale dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

La COLOMBIE a décrit des mesures visant à améliorer l'information scientifique et locale sur les écosystèmes marins et côtiers tropicaux, avec une évaluation quantitative des impacts et une méthode de modélisation. L'IRAN a décrit ses recherches concernant les impacts sur les espèces menacées, les sources et la gestion de la poussière, et la coopération nationale et régionale pour la gestion des catastrophes et le traitement des éclosions d'algues nuisibles. Le Co-Président Mondlane a signalé l'engagement de son pays à restaurer 55 000 hectares d'écosystèmes mangrovières.

DANS LES COULOIRS

Lors de cette deuxième journée de la Conférence sur les océans, le caractère indivisible des ODD a occupé le devant de la scène alors que les participants se plongeaient dans les dialogues de partenariat sur les écosystèmes marins et l'acidification des océans. « On ne peut pas parler des océans sans parler de la perte de biodiversité, des changements climatiques et de la sécurité alimentaire, et vice-versa », a estimé un délégué. Et, bien que la complexité des interconnexions et des échanges n'a pas encore été pleinement explorée, un autre délégué a signalé la problématique sous-jacente: comment sécuriser le financement pour la mise en œuvre intégrée des ODD ? Nombreux sont ceux qui se sont interrogés sur la disponibilité des ressources, en dehors des canaux traditionnels de l'aide au développement et au vu du partenariat mondial convenu dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. En séance plénière, un intervenant a affirmé que les défis du développement durable peuvent être transformés en « bonnes affaires » et que les solutions novatrices peuvent être bénéfiques pour « les personnes, les profits et la planète ». Cependant, certains restaient dubitatifs sur la question de savoir précisément où et quand ces financements vont se matérialiser. « Il nous faut de nouvelles idées provenant d'un large éventail de parties prenantes pour dégager un financement durable qui permette de raviver et de restaurer la vie sous l'eau », a souligné un participant chevronné, « et il nous les faut maintenant ».